

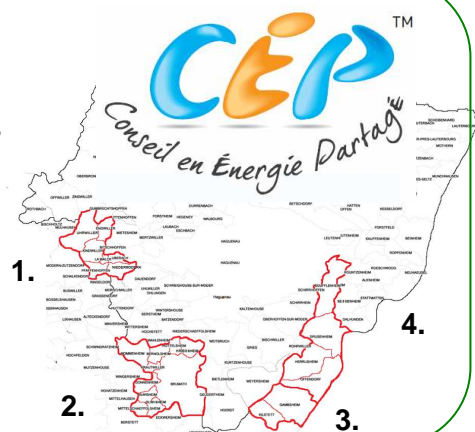
ACTEURS

Pilotes :

1. CC du Val de Moder – M. Becker, DGS
2. CC de la région de Brumath – Laurent Timmel, DGS
3. CC Gamsheim Kilstett – Marc Acker, directeur des services techniques
4. CC de l'espace Rhénan – Sylvie Grégorutti, agent de développement

CEP :

Frédéric Teixeira ADEAN, 84 route de Strasbourg - 67500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40



DESCRIPTION

Un technicien chargé du suivi et de l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de maîtrise de l'énergie, mutualisé sur 4 communautés de communes (23 communes de 200 à 10 000 habitants soit un total de 45 000 habitants).

L'ADEAN porte le poste mais chaque communauté de communes gère son temps de mission imparti et confie des missions au CEP dans le cadre de la définition générale de ses missions.

Objectifs :

- ✓ Optimisation de la gestion et réduction des consommations énergétiques du patrimoine bâti des collectivités

Missions :

- Mise en place d'un **historique et d'un suivi** des consommations d'énergie
- **Analyse** des consommations d'énergie (s'appuie sur les études énergétiques déjà réalisées par la collectivité)
- Mise en place d'un **programme pluriannuel de mesures** de réduction de ces consommations
- **Accompagnement de la collectivité pour la mise en œuvre** du plan d'actions et dans ses projets bâtiments, pour la partie maîtrise de l'énergie et l'implantation d'énergies renouvelables
- **Sensibilisation, information et formation** des élus, techniciens et usagers des bâtiments
- Contribution au plan climat et participation au réseau national Ademe des CEP

BUDGET

60 000 € / an sur 3 ans

Financement :

33,5% Ademe
33,5% Région Alsace
25% les 4 CC
8% Adéan

CALENDRIER

Janv. 2010 Présentation du dispositif au comité technique plan climat et au comité directeur ADEAN
Mars. 2010 Courrier aux CC et communes du territoire
Sept. 2010 Réunion avec les collectivités intéressées
Oct. 2010 Validation du portage par le comité directeur
Déc. 2010 Délibération des CC intéressés
Janv. 2010 Recrutement du conseiller
Mars 2011 Démarrage de la mission

INDICATEURS ET RESULTATS

- Qualité du suivi énergétique de chaque commune et communauté de communes
 - Actions accompagnées et mises en place par le CEP pour les collectivités
 - Evolution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre des collectivités
- La mission fera l'objet d'un rapport annuel détaillé.